

INFO-SEVM

FORMATIONS ET ACTIVITÉS OFFERTES PAR VOTRE SYNDICAT



CONGÉS DE MATERNITÉ, DE PATERNITÉ ET LES DROITS PARENTAUX Il n'est jamais trop tôt pour s'informer!

Veillez noter qu'il y aura **une seule rencontre** d'information sur les droits parentaux et elle se tiendra **le mardi 30 janvier 2024** à 16 h 30 à la salle des Chevaliers de Colomb située au 13510, avenue

de l'Église à Sainte-Rosalie.

Inscription par le lien « FORMS » suivant et ce, avant **le 25 janvier 2024 à 16h.**

LIEN pour la formation sur les droits parentaux

<https://forms.office.com/r/0FYu4MP0SP>

D'ici là, vous pouvez communiquer avec Manon Lavoie au 450 799-2690 poste 223 pour toutes questions concernant les droits parentaux.

FORMATION CNESST – DROIT DE REFUS

Dans cette formation d'une durée d'environ 1 heure, plusieurs sujets cruciaux liés au droit de refus seront abordés, notamment les avantages et les limites de l'exercice de ce droit dans un contexte de violence.

- Apprendre sur le droit de refus
- Exercer un droit de refus
- Connaître l'implication de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

Cette formation se tiendra **le lundi 5 février 2024** à 16 h 30 à la salle des Chevaliers de Colomb située au 13510, avenue de l'Église à Sainte-Rosalie.

Si vous désirez y assister, nous vous invitons à cliquer sur le lien « FORMS » pour vous y inscrire et ce, avant le jeudi 1^{er} février 2024 à 16h.

LIEN pour la formation sur le droit de refus :

<https://forms.office.com/r/jMgj8GEj24>

Janvier 2024

Volume 1

Numéro 1

Sommaire

- Formations offertes par le syndicat.
- Session de préparation à la retraite.
- Représentant en SST.
- Taux assurances collectives 2024.
- Assurance collective.
- Nous joindre.
- Site de la négo.

FORMATION SUR LA RETRAITE VS RREGOP

Que vous soyez proche ou non de la retraite, cette formation est pour vous. Il n'est jamais trop tard pour connaître les avantages, les bénéfices et le fonctionnement de notre régime de pension.

Lors de cette rencontre, il sera question, entre autres, du moment idéal pour partir selon vos objectifs financiers, des sommes d'argent dont vous disposerez à la retraite et des gestes à poser pour améliorer votre sort.

Cette présentation aura lieu le **mardi 23 avril 2024 à 16 h 30** à la salle des Chevaliers de Colomb, situé au 13 510 avenue de l'Église à Sainte-Rosalie. Elle s'adresse à toutes les enseignantes et tous les enseignants et ce, peu importe leur âge ou leur expérience. Elle se veut également un lieu pour comprendre votre régime de retraite.

Vous devez vous inscrire avant le **18 avril 2024 à 16 h** en cliquant sur le lien « FORMS » suivant :

LIEN pour formation retraite vs RREGOP

<https://forms.office.com/r/Zr9VuHztk8>

FORMATION EN ASSURANCE COLLECTIVE

Afin de bien comprendre votre régime d'assurance collective BENEVA (anciennement SSQ), une formation sur mesure sera offerte **le mardi 12 mars 2024** à la salle des Chevaliers-de-Colomb située au 13510, avenue de l'Église à Sainte-Rosalie.

Afin de faire connaître le contenu des protections de votre régime d'assurance collective. Par exemple, les choix qui s'offrent à vous (spécialistes, etc), les protections auxquelles vous avez droit.

Vous devez vous inscrire avant le **jeudi 7 mars 2024 à 16 h** en cliquant sur le lien « FORMS » suivant :

LIEN pour formation en assurances collectives

<https://forms.office.com/r/sc4YvUKbfa>

SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE Séances en mode virtuel encore disponible



Les conférences sont présentées par webinaire, grâce à l'application ZOOM. Les personnes participantes peuvent poser leurs questions par écrit et nos personnes conférencières y répondent en direct lors de la période prévue à cet effet.

Le coût d'inscription pour assister aux cinq conférences en mode virtuel est de 50 \$ pour les membres, aucuns frais pour les personnes conjointes.

Nos membres peuvent dès maintenant s'inscrire en ligne sur le [site de l'AREQ](#). En cliquant sur le bouton [Inscription SPR](#), ils devront choisir [Sessions virtuelles](#) dans le menu principal. Pour compléter leur inscription, un paiement par carte de crédit sera exigé. Votre syndicat rembourse les frais d'inscription. Les membres pourront utiliser le courriel de confirmation de paiement pour faire leur demande de remboursement.



Contrôler, identifier, corriger en Santé et sécurité

Bonjour chères et chers collègues,

Je me nomme Luc Durand et je suis votre représentant en Santé et en Sécurité pour le Syndicat de l'enseignement Val-Maska. Mon rôle est de m'assurer, en collaboration avec les divers intervenants du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) et des syndicats locaux, de la santé et de la sécurité des travailleurs. Mes principaux mandats sont de faire l'inspection des lieux de travail, de recenser et de signaler les risques chimiques, biologiques, physiques, ergonomiques liés à la sécurité ainsi que les risques psychosociaux pouvant provoquer des lésions professionnelles. Il est également de ma responsabilité de faire des recommandations au Comité SST du CSSSH et de porter plainte à la CNESST en cas de besoin.

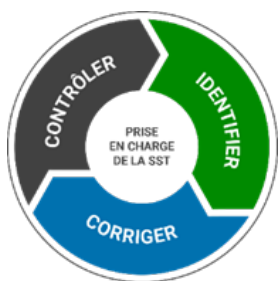
Pour en savoir davantage sur mon rôle et sur la loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail qui est en vigueur depuis le 6 avril 2022, cliquez sur ce lien : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/organiser-prevention/regime-interimaire/representant-sante-securite-etablissement>

Présentement, au Centre de services scolaire, nous sommes deux représentants à 50%. Monsieur Patrick Scalabrini du Syndicat du soutien et moi-même partageons le rôle de représentant pour toutes les travailleuses et travailleurs de nos établissements. Cette année, nous visiterons une quinzaine d'écoles du CSSSH pour faire une inspection des lieux. Pour ces inspections, nous sommes généralement accompagnés d'une ou d'un représentant des ressources humaines, d'une ou d'un représentant des ressources matériels, de la ou le concierge ainsi que de la direction de l'établissement visité. À la suite de cette visite, un rapport d'inspection est rédigé et envoyé aux différents partis impliqués dans la réalisation des correctifs pour assainir le milieu de travail. Quelques mois plus tard, nous effectuons une 2^e visite de cette même école afin de valider si les correctifs ont été effectués à la suite de la première inspection. En terminant, il est très important de nous informer de ce que vous vivez dans vos milieux en complétant s'il y a lieu le SRH-050 (déclaration d'accident) et/ou le SRH-057 (déclaration d'incident violent). Nous désirons vous soutenir dans vos milieux pour améliorer votre qualité de vie, votre santé et votre mieux-être au travail.

Si vous avez des questions ou problématiques, veuillez communiquer avec le Syndicat à info@sevm.ca.

Au plaisir de vous rencontrer dans vos milieux !

Luc Durand, rss-csssh
Représentant santé et sécurité



Équipe SST du SEVM
Manon Lavoie v-p, Marc-Éric Plante v-p et Luc Durand
Représentante et représentants Santé et sécurité

TARIFICATION EN ASSURANCES SSQ
Tarification 2024

TABLEAU DES PRIMES APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2024
PAR PÉRIODE DE 14 JOURS

	IND.	MONO.	FAM.
Base obligatoire	62.57 \$	93.87 \$	156.43 \$
Facultatif 1	3.91 \$	5.88 \$	9.79 \$
Facultatif 2	7.31 \$	10.96 \$	18.70 \$
Facultatif 3	18.93 \$	28.39 \$	47.32 \$
Facultatif 4	4.32 \$	6.50 \$	10.83 \$
Régime de soins dentaires	15.62 \$	23.74 \$	39.37 \$
Régime d'assurance salaire de longue durée obligatoire	1,225 % du traitement		

****la taxe de 9% s'applique.**

La grille des primes par 14 jours pour l'année 2024 se retrouve sur le site web du syndicat au www.sevm.ca dans la section relations du travail, assurances.

ASSURANCE COLLECTIVE

De bonnes pratiques pour économiser

Dans le cadre d'une vaste réflexion sur les coûts en assurance collective, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) propose une campagne d'information ayant comme objectif d'expliquer aux membres le fonctionnement d'un régime d'assurance collective et de les sensibiliser aux bonnes pratiques de consommation qui pourraient entraîner des économies lors de l'achat de médicaments. À long terme, ces habitudes de consommation individuelles seraient susceptibles de contribuer à stabiliser les coûts en assurances pour notre collectivité.

Visitez le [site WEB de la CSQ](#) et découvrez des façons concrètes de magasiner le coût de vos médicaments. Vous y trouverez quatre capsules vidéo, disponibles en version française et anglaise, des liens utiles sur le sujet et le visuel de cette campagne.

Un geste à la fois...On fait la différence !

CAISSE DESJARDINS DE L'ÉDUCATION

Saviez-vous que le personnel de l'éducation dispose de sa propre institution financière ? Que vous soyez du préscolaire, du primaire, au secondaire, la Caisse Desjardins de l'Éducation a été créée pour vous accompagner tout au long de votre vie.

Rendez-vous à www.caisseeducation.ca



CLIQUEZ « J'AIME » POUR NOUS SUIVRE SUR FACEBOOK!

Vous aurez accès à plusieurs informations (info tempête, formations, publicités, etc.)



AUTRES RABAIS DES MEMBRES DE LA CSQ!
VISITEZ LE WWW.SEVM.CA /BOITE À OUTILS/RABAIS DES MEMBRES

VOUS AVEZ DES QUESTIONS?



Écrivez-nous à info@sevm.ca

Téléphone : 450 799-2690

Télécopieur : 450 799-2695

Heures d'ouverture :

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Patrick Thérout, président : poste 224

Manon Lavoie, vice-présidente aux relations de travail : poste 223

Marc-Éric Plante, vice-président à l'action professionnelle : poste 225

Karen Beaudoin, comptabilité : poste 221

Carole Côté, secrétaire : poste 222

SITE DE LA NÉGO

Pour suivre les développements dans le cadre de la Négociation 2023, il vous est possible de la faire en cliquant sur l'image ci-dessous ou de vous rendre sur notre site Internet à www.sevm.ca et cliquez sur le lien NÉGOCIATION 2023 (haut de la page).

